

**UNE COUVERTURE ET DES SOINS QUAND VOUS  
EN AVEZ BESOIN.**

Un soutien  
pour votre  
santé et pour  
votre bien-être.

**MISE À JOUR DESTINÉE AUX  
MEMBRES ET RAPPORT DE 2022**

Le régime Bénéfices DGC est bien capitalisé et est conçu pour soutenir votre santé et votre bien-être en vous offrant une couverture pour les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les soins de la vue, les services paramédicaux, la protection d'assurance, Teladoc, et plus encore!

# Couverture et soutien en matière de bien-être mental

Surmontez les difficultés de la vie grâce aux ressources suivantes :

## Traitement des dépendances

Services de counseling et de soutien financier, offerts à vous seulement (les membres de votre famille sont exclus) pour le traitement en établissement ou en services externes de l'alcoolisme et de la toxicomanie, avec une couverture viagère pouvant atteindre 10 000 \$ pour les frais admissibles.

Appelez dès aujourd'hui pour parler à un conseiller spécialisé dans le domaine des dépendances\*.

📞 1 833 366-1602

\*Remarque : Les conseillers offrent un soutien émotionnel et vous aident à coordonner les services auprès d'un centre de traitement des dépendances.

## Consult+

Soutien virtuel accessible jour et nuit, en matière de soins de santé, de gestion du stress ou de mieux-être, par texto ou entretien vidéo, pour vous et votre famille.

- Renouvellement des ordonnances
- Renvoi à des spécialistes
- Séances de thérapie virtuelles
- Accès à des équipes multidisciplinaires
- Et bien plus!

### OBTENEZ L'APPLI DÈS AUJOURD'HUI!

Téléchargez Consult+ dans Google Play ou dans l'App Store en prenant soin d'avoir votre numéro de régime (50553) et votre identifiant de membre à portée de la main (vous trouverez ces renseignements sur votre carte de la Canada Vie).

NOUVEAU

## Couverture accrue pour services psychologiques

Obtenez jusqu'à 3 000 \$ par personne et par année pour les services de praticiens autorisés ou agréés, dont :

- Les psychologues et les travailleurs sociaux
- Les psychothérapeutes en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec
- Les conseillers cliniciens agréés en Colombie-Britannique

## Ligne d'assistance HAVRE

Assistance 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour signaler des incidents de harcèlement, de discrimination ou de comportements inappropriés (racistes, violents ou sexuels) au travail. Rapports d'incidents à un clinicien pour simplifier votre expérience et offrir des soins améliorés.

- Services de counseling confidentiels par téléphone ou clavardage

📞 Ligne d'assistance HAVRE 1 855 201-7823

👉 **Consultation virtuelle** [dgc.lifeworks.com](https://dgc.lifeworks.com)\*\*

## Programme d'aide au membre et à la famille (PAM)

Services de counseling et d'aiguillage confidentiels pour soutenir votre bien-être physique, mental, social et financier, ainsi que celui de votre famille, que ce soit à la maison ou au travail.

- Services de counseling professionnels à court terme
- Services de soutien pour les difficultés familiales, la nutrition, les problèmes financiers et les questions juridiques, entre autres
- Et bien plus!

**TELUS Santé**

📞 Composez le 1 800 387-4765

👉 **Consultation virtuelle** [dgc.lifeworks.com](https://dgc.lifeworks.com)\*\*

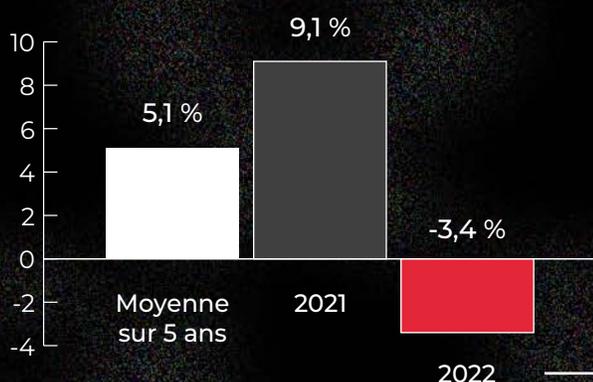
\*\*Adhésion sur invitation seulement. Envoyez un courriel à [dgcbenefits@dgc.ca](mailto:dgcbenefits@dgc.ca) pour obtenir plus de détails.

# Rendement du régime en 2022

## Capitalisation

C'est grâce au rendement des placements et aux contributions des producteurs que nous capitalisons le régime et que nous versons les prestations de santé et de bien-être. En 2022, le régime est demeuré bien capitalisé, et ce, en dépit des hauts et des bas de l'économie!

### Rendement des placements\*



L'année 2022 s'est avérée difficile pour les investisseurs en raison du rendement négatif de nombreuses catégories d'actif. Les marchés financiers ont subi les contrecoups de l'incertitude économique, de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, facteurs qui sont largement responsables du rendement négatif de notre portefeuille.

Malgré tout, le régime demeure en santé et stable, maintenant et dans l'avenir, grâce aux contributions des producteurs et à la priorité que les fiduciaires accordent à sa viabilité à long terme.

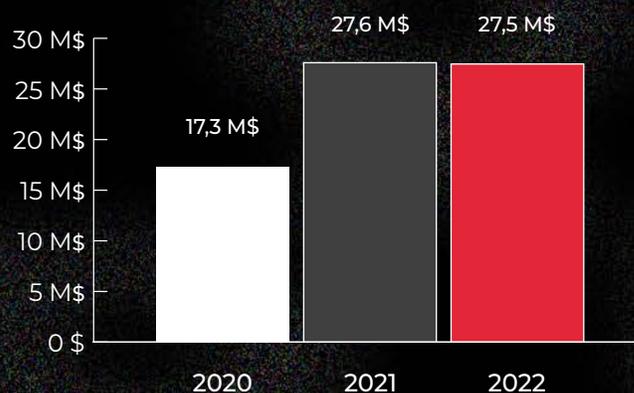
Les niveaux de couverture pour chaque année civile sont déterminés par les contributions des producteurs de la période antérieure de 24 mois terminée le 30 juin.

En 2021 et 2022, les activités de l'industrie ont retrouvé leur vigueur après avoir ralenti en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Les activités effervescentes de 2021 et 2022 auront des incidences sur les niveaux de couverture jusqu'en 2025.

Quand les contributions sont robustes, nous pouvons aussi accumuler des réserves pour protéger les prestations advenant des difficultés au sein de l'industrie.

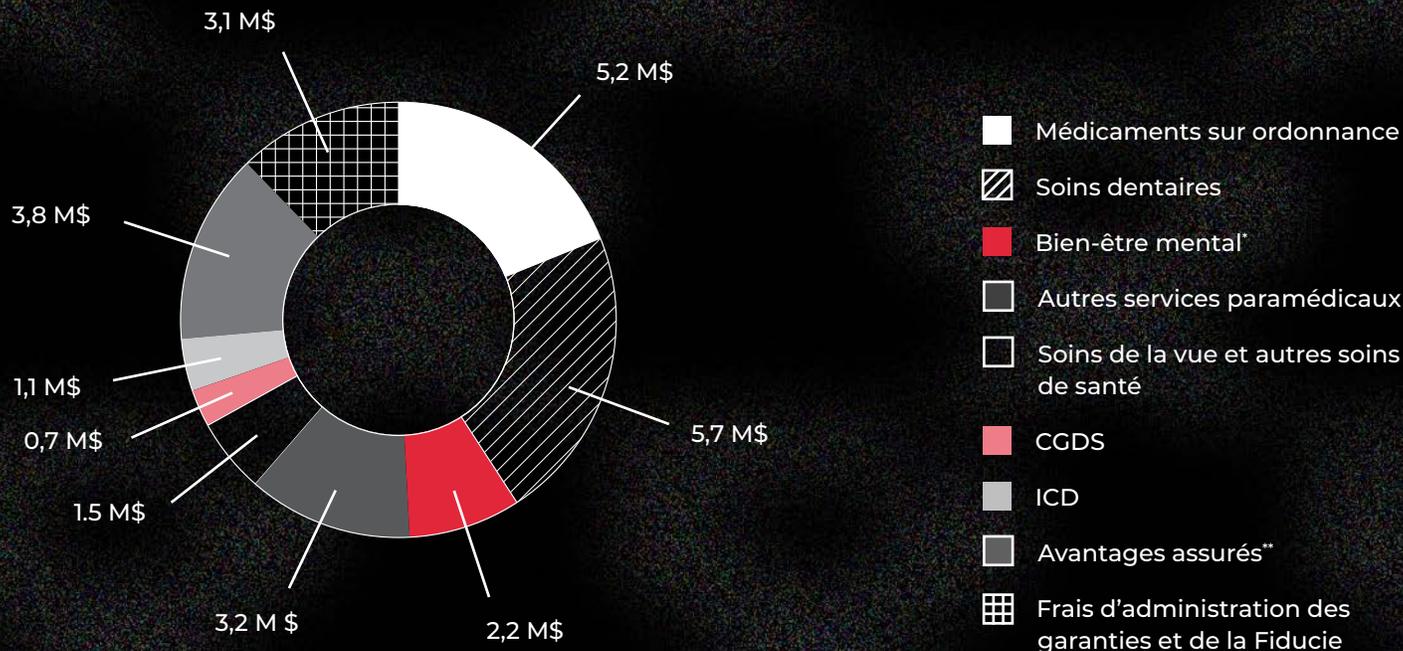
### Total des contributions des producteurs



\* Au 31 décembre 2022, déduction faite des frais de gestion des placements

## Dépenses

Voici comment les fonds de la Fiducie ont été utilisés en 2022 :

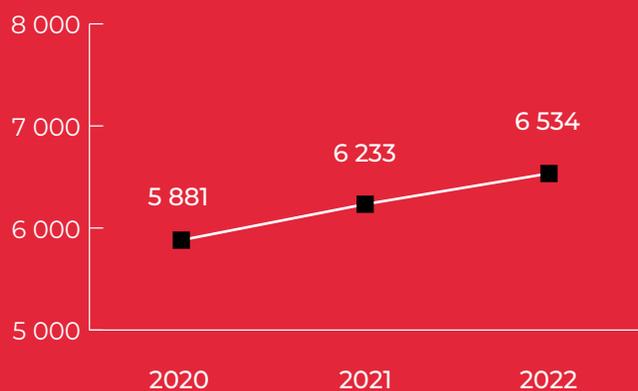


Remarque : Les montants excluent les taxes de vente applicables.

\* Regroupe le service Dialogue et les services psychologiques offerts en vertu de la couverture pour services paramédicaux.

\*\* Incluent les primes versées pour les assurances vie, maladies graves et DMA, pour la garantie de soins médicaux à l'étranger et pour les services Consult+ et Teladoc (anciennement appelé Best Doctors) et pour le Programme d'aide au membre et à la famille.

## Croissance du nombre de membres — en hausse de 25 % depuis 2019\*



\*Au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année





## Conseils pratiques

### Obtenez vos remboursements plus rapidement! Soumettez vos dépenses de soins de santé et de bien-être par voie électronique.

Utilisez-vous des formulaires papier pour soumettre vos demandes de règlement pour soins de santé et soins dentaires? Songez à le faire plutôt par voie électronique. Vous obtiendrez vos remboursements plusieurs jours (voire semaines) plus tôt, sans compter qu'ils seront déposés directement dans votre compte bancaire!

Pour soumettre une demande de règlement en ligne, ouvrez une session dans votre compte Ma Canada Vie au travail, que ce soit en ligne ([macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com)) ou à l'aide de l'appli GroupNet de la Canada Vie, disponible via Google Play ou dans l'App Store.

### Utilisez votre réserve en dollars pour capitaliser votre compte de gestion des dépenses santé (CGDS)—et pour régler vos dépenses de soins de santé et de bien-être!

**(Seulement pendant la période de renouvellement de l'adhésion annuelle)**

Devez-vous déboursier de votre poche les coûts de médicaments d'ordonnance, de soins dentaires, de soins de la vue ou de services paramédicaux? N'oubliez pas que vous pouvez utiliser votre réserve en dollars pour :

- Améliorer votre couverture; ou
- Transférer des fonds vers votre CGDS pour régler des dépenses admissibles!

Vérifiez le solde de votre CGDS en ligne à [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com).

Pour obtenir des détails sur votre réserve en dollars, votre CGDS et les dépenses considérées comme étant admissibles\*, consultez le Guide du régime **Bénéfices DGC**, que vous trouverez dans la section des membres du site Web ([dgc.ca/fr/membres](http://dgc.ca/fr/membres)).

\*Remarque : Les dépenses admissibles du CGDS sont déterminées par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le Guide du régime Bénéfices DGC, qui se trouve sur le site Web des membres, renferme un lien menant à une liste des dépenses admissibles selon l'ARC.



Pour plus de renseignements sur le régime Bénéfices DGC, ouvrez une session dans votre compte sur le site Web des membres.

[dgc.ca/fr/membres](http://dgc.ca/fr/membres)

### UTILISEZ-LES, SANS QUOI VOUS LES PERDREZ!

Comme bien des choses, le CGDS a une date d'expiration. Ainsi, vous devez utiliser les sommes qui y sont détenues au sein d'une période de deux années civiles, sans quoi vous devrez renoncer au montant inutilisé, qui sera retourné à la Fiducie.

# Notre engagement envers vous

Les fiduciaires du régime—et les membres d'autres comités, nos employés, nos collaborateurs et nos fournisseurs (voir ci-dessous)—s'engagent à gérer, régir et administrer le régime dans l'intérêt de tous les membres.

## FIDUCIE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

- Warren Sonoda, président de la DGC
- Wanda Chaffey, 2<sup>e</sup> vice-présidente
- David Forget, directeur général de la DGC
- Grace Gilroy, secrétaire-trésorière
- Allan Harmon, président, Colombie-Britannique
- Annie Bradley, présidente, Ontario
- Bethan Mowat, présidente, Québec
- Cathie Edgar, présidente, Manitoba
- Erin French, présidente, Terre-Neuve-et-Labrador
- Hudson Cooley, président, Alberta
- Lowell Dean, président, Saskatchewan
- Sarah MacLeod, présidente, Atlantique

Ensemble, nous continuons de viser à atteindre un juste équilibre entre notre capacité de fournir **d'excellentes garanties** et la nécessité de veiller à la **viabilité du régime** et à la protection des finances de la Fiducie pour l'avenir.

## COMITÉ DES AVANTAGES SOCIAUX

- Brian Baker, président de la Fiducie
- Marjorie Chu, directrice de l'exploitation de la DGC

## MEMBRE DU PERSONNEL DE LA DGC AFFECTÉ AUX AVANTAGES SOCIAUX

- Andrea Moore
- Jennifer Kiefaber
- Jessica Maltez
- Marie-Claude St-Pierre
- Simon Au

## COLLABORATEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

- Eckler Itée, conseillers et actuaires
- J&D Benefits Inc., administrateur du régime

### MOT DE LA FIN

Le présent rapport a pour but de renseigner les membres de la Fiducie de santé et de bien-être sur certains aspects du régime Bénéfices DGC. Vous trouverez la description complète du régime dans ses documents officiels. Nous avons mis tout en œuvre pour fournir un résumé fidèle des caractéristiques du régime et de la situation financière de la Fiducie. En cas de divergence entre les renseignements contenus

dans les présentes et les documents juridiques du régime, ces derniers ont préséance. Bien que nous ayons l'intention de maintenir le régime en vigueur indéfiniment, le conseil des fiduciaires, dans sa capacité fiduciaire de « superviseur », se réserve le droit de modifier, d'amender ou de résilier le régime en tout temps si des circonstances, quelle que soit leur nature, exigent la prise d'une telle mesure.